



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 3 octobre 2017 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande d'usages conditionnels concernant le règlement numéro 1858 relatif aux usages conditionnels, à savoir :

- demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 798 165 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 209, rue Miner, que l'usage C-52 Activités sportives intérieures soit autorisé.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement à cette demande.

Le présent avis est donné conformément à la *Loi sur les cités et villes* (LRQ C-19).

Donné à Cowansville, ce 16 septembre 2017.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA